



Cégep
André-Laurendeau

「CÉGEP50ANS」
D'ÉVOLUTION

RAPPORT ANNUEL

2016
2017

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
DÉCLARATIONS	4
Déclaration sur la fiabilité des données	4
Déclaration de conformité au regard du code d'éthique et de déontologie	4
Déclaration de conformité à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs	4
Bilan de l'ensemble des activités réalisées en soutien à la réussite scolaire des étudiants en situation de handicap et des étudiants ayant des besoins particuliers	4
INTRODUCTION	5
FAITS SAILLANTS 2016-2017	7
PRÉSENTATION DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU	9
Mission, vision et valeurs	9
Le plan stratégique 2015-2020	11
RÉSULTATS AU REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020	13
Orientation 1 : Favoriser la réussite éducative et l'engagement étudiant	13
Orientation 2 : Consolider notre vocation d'institution innovante	14
Orientation 3 : Développer l'organisation afin de soutenir la réussite, l'engagement et l'innovation	16
NOS ÉTUDIANTS	19
Effectifs scolaires	19
Diplomation	20
NOS EMPLOYÉS	21
LES ORGANISMES APPARENTÉS	23
Fondation	23
IILM	23
Optech	24
Théâtre Desjardins	24
ÉTATS FINANCIERS	25
ANNEXES	26
Annexe 1 : Les instances	26
Annexe 2 : Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices	28



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame la ministre,

Au nom de tout le personnel, nous avons le plaisir de vous déposer le rapport annuel 2016-2017 du Cégep André-Laurendeau. Le présent rapport rend compte des activités accomplies par le personnel du Cégep au cours de cette année en conformité avec la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Il fait état de la performance du Cégep en présentant les résultats obtenus au regard des objectifs du plan stratégique 2015-2020 ainsi que des données relatives à l'effectif étudiant et aux ressources humaines ainsi qu'aux résultats financiers pour l'exercice 2016-2017.

Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble du personnel pour leur professionnalisme, leur engagement et leur dévouement qui ont permis d'atteindre les résultats présentés dans ce rapport.

Claude Roy
Le directeur général

Henri Chevalier
Le président du conseil
d'administration

DÉCLARATIONS

DÉCLARATION SUR LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Les résultats et les données du rapport annuel 2016-2017 du Cégep André-Laurendeau :

- décrivent fidèlement la mission, la vision, les valeurs et le projet éducatif du Cégep André-Laurendeau ;
- présentent les orientations et les objectifs du plan stratégique 2015-2020 ;
- rendent compte des résultats obtenus au regard du plan stratégique.

Nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport annuel sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2017.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU REGARD DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Au regard de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (article 3.0.4, 3^e alinéa), aucun cas n'a été traité en lien avec ce code.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ À LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Le niveau d'effectif établi conformément à l'article 38 de la loi pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 excède celui de la période de 2014, cible fixée par le ministère. Il faut noter par contre que le niveau d'effectif du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 n'excède pas celui de la période correspondante du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016. Nous avons 4174 heures en moins.

Au cours de l'année 2016-2017, le Cégep André-Laurendeau a eu recours à trois contrats de service de plus de 25 000 \$ pour un montant total de 340 937 \$ avant taxes.

BILAN DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN SOUTIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET DES ÉTUDIANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

TYPES DE DIAGNOSTIC

	AUTOMNE 2016	HIVER 2017	TOTAL
Auditif	4	4	8
Moteur	4	4	8
Neurologique	62	54	116
Organique	4	7	11
Santé mentale	36	31	67
Troubles de l'attention	294	313	607
Visuel	1	2	3

PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES

1 Soutien dans le développement de stratégies d'apprentissage adaptées à la limitation

Ateliers de groupes et rencontres individuelles

Apprentissage, application ou consolidation des :

- stratégies d'organisation, planification;
- stratégie de gestion du temps;
- stratégies de gestion du stress et de l'anxiété;
- stratégies de passation d'examens;
- stratégies de travail d'équipe;
- stratégies de lecture;
- stratégies d'écriture;
- stratégies d'autocorrection;
- stratégies de résolution de problèmes.

2 Soutien à l'apprentissage de logiciels intégrant les fonctions d'aide requises et au matériel adapté

Ateliers de groupe et rencontres individuelles

Apprentissage, application, consolidation et enseignement des diverses fonctions des logiciels spécialisés :

- révision-correction, prédiction phonologique, révision et analyse linguistique, rétroaction vocale, utilisation des dictionnaires et de la grammaire.

3 Soutien pour des situations complexes et intenses et suivi individualisé

Suivi individualisé selon les trois sphères suivantes :

- développer de saines habitudes scolaires;
- développer des habiletés personnelles et sociales / dimension personnelle;
- développer des habiletés personnelles et sociales / dimension sociale.

Claude Roy
Le directeur général

Henri Chevalier
Le président du conseil d'administration

INTRODUCTION

Conformément à la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., chapitre C-29), le rapport annuel 2016-2017 du Cégep André-Laurendeau dresse le bilan des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans son plan stratégique. Il couvre l'exercice financier qui se termine le 30 juin 2017.

À la suite du récapitulatif des faits saillants de l'année écoulée, le Cégep sera présenté à travers sa mission, ses valeurs et son plan stratégique 2015-2020.

Ce dernier servira de fil conducteur afin de présenter les actions réalisées, déclinées selon les trois orientations du plan stratégique :

1

FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN PRIVILÉGIANT LA CONCERTATION ET LA COORDINATION DE NOS ACTIONS

2

REVOIR ET ADAPTER NOTRE OFFRE DE FORMATION AFIN DE RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS

3

METTRE À PROFIT LES RESSOURCES DE L'ORGANISATION AU SERVICE DE LA MISSION

Par la suite, nous dresserons le portrait de la population étudiante et des employés du Cégep. Enfin, nous verrons les réalisations des organismes apparentés du Cégep durant l'année écoulée et aborderons les états financiers.



FAITS SAILLANTS 2016-2017

DEUX BOURSIERS DE L'OTPG

Deux étudiants ont été récipiendaires d'une bourse de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPG). Étudiante en *Technologie de l'électronique industrielle*, Mme Béatrice Lord (résidente de Verdun) a reçu la bourse *Lussier Dale Parizeau* (1 000 \$), et Michaël Christopher Wilkins (résident de Sainte-Barbe), étudiant en *Technologie de l'architecture*, a obtenu la bourse *Maisons Laprise inc.* (1 000 \$).

LE PRIX DE L'ARC : LA MENTION ÉTUDIANT-CHERCHEUR ÉTOILE DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Le 9 mai 2017, dans le cadre du 85^e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), l'Association pour la recherche au collégial (ARC) a décerné la mention *étudiant-chercheur étoile du secteur de la santé* à M. Dany Dion, diplômé en *Sciences de la nature*.

L'AMÉNAGEMENT D'UN LABORATOIRE IMMERSIF

Le Cégep a aménagé un laboratoire immersif, en collaboration avec Optech, son centre de transfert de technologie (CCTT) spécialisé en optique et photonique. Pour réaliser ce projet, le Cégep a fait l'acquisition d'équipements qui permettent la conception d'environnements simulés et l'analyse des facteurs humains touchant plus spécifiquement à l'ergonomie visuelle et cognitive des environnements de travail.

Le développement de cette infrastructure de recherche représente un investissement de 149 427 \$ qui a été réalisé grâce à une subvention du Conseil national de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).



Photographie par Sgt. Johanie Maheu, Rideau Hall - L'honorable Kirsty Duncan, ministre des Sciences, Patrick Orsini (Optech), Michael Rynerson (Dental Wings), Maroun Massabki (Optech), Erick Jarry (Optech), Son Excellence le très honorable David Johnston, Gouverneur général du Canada, Richard Lang (Optech), Marc-André Blais (Optech) et Mario Pinto, président du CRSNG

DES ÉTUDIANTS EXPOSENT À PARIS

Un projet photographique intitulé *Chemins de mémoire*, réalisé par des étudiants en *Arts, lettres et communication*, option *Arts*, profil *Photographie et design graphique* et par des étudiants français, a été exposé et inauguré à Paris à l'Alliance française Paris Île-de-France le 30 janvier 2017.

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un projet photographique sur la 1^{re} Guerre mondiale. En tout, 20 étudiants provenant du Brevet de technicien supérieur en *Photographie* du Lycée Jean Rostand de Roubaix (France) sont venus rencontrer les étudiants du programme d'études *Arts, lettres et communication*, option *Arts*, profil *Photographie et design graphique* en mars 2016. Lors de leur séjour, ils ont suivi les traces de descendants d'anciens combattants québécois afin de transmettre et d'immortaliser leur mémoire.



Bertrand Carrière (enseignant), Amir Atouani, Shani Leduc, Amélie Lauzon, Ariane, David Antonio Rodriguez Argueta et Carole-Anne Dubreuil

LES PRIX SYNERGIE POUR L'INNOVATION 2017

Le Cégep et Optech comptent cinq récipiendaires pour des *Prix Synergie pour l'innovation* en 2017. C'est le 7 février 2017 que les chercheurs techniciens MM. Maroun Massabki, Marc-André Blais, Erick Jarry, Richard Lang, Patrick Orsini et Michael Rynerson, président-directeur général de Dental Wings, ont été honorés à la résidence du gouverneur général du Canada, Rideau Hall, à Ottawa. Ce prix est associé à une subvention de 100 000 \$ destinée aux projets de recherche d'Optech.

Le projet auquel s'associe ce prix a été réalisé dans le cadre d'une collaboration entre Optech et l'entreprise montréalaise Dental Wings dans le but d'élaborer un scanner intraoral. Cet outil permet aux dentistes de réaliser une empreinte numérique tridimensionnelle très précise de l'intérieur de la bouche.

EN 1^{re} POSITION DU FINANCEMENT PRIVÉ POUR LA RECHERCHE

Selon Research Infosource inc., le Cégep se positionne en première position, parmi les cégeps de taille moyenne qui participent à la recherche appliquée, pour la proportion de son financement provenant du secteur privé. Sur l'ensemble des projets consacrés à la recherche impliquant deux centres de transfert de technologie (CCTT) du Cégep, soit Optech et l'Institut international de logistique de Montréal (ILLM), le financement associé à une participation des entreprises représente 87,3 % du budget alloué à la recherche qui s'établit à plus de 4 M\$.

Ce ratio démontre l'autonomie du Cégep dans la réalisation de sa mission de développement de la recherche appliquée et l'importance de ses liens avec les entreprises. Plus de 86 entreprises travaillent avec le Cégep dans le cadre de projets de recherche et de développement. Le Cégep partage son expertise avec les entreprises principalement dans le domaine scientifique et dans le domaine de la logistique. Outre l'expertise de ses employés, ses laboratoires spécialisés de haute technologie, notamment de nanotechnologie d'optique et de photonique, constituent un attrait pour les entreprises.

UNE MÉDAILLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DÉCERNÉE À LA DIRECTRICE DU THÉÂTRE DESJARDINS

En guise de reconnaissance, Mme Martine Mimeault, directrice générale et artistique du Théâtre Desjardins, a reçu une Médaille de l'Assemblée nationale le 15 mars 2017 décernée par M. Robert Poëti, député de Marguerite-Bourgeois, en présence du premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard.



Robert Poëti, Martine Mimeault, Jennifer Damiani, de la Brasserie Labatt, et Philippe Couillard

UN PRIX D'EXCELLENCE POUR LE CENTRE D'ESCALADE VERTICAL

Le Centre d'escalade, le Vertical, s'est vu remettre le prix hautement convoité de l'événement de l'année 2016-2017, le samedi 27 mai 2017 lors du 5^e Gala Meritas organisé par la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME). L'événement qui a retenu l'attention du public est le Championnat provincial de bloc, une compétition d'escalade qui s'est déroulée en novembre 2016. Ce prix est accueilli avec beaucoup de fierté par les administrateurs du Vertical, Loisirs 3000, puisqu'il est décerné à la suite d'un vote effectué par les grimpeurs eux-mêmes, membres de la FQME.

PRÉSENTATION DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

MISSION, VISION, VALEURS ET PROJETS ÉDUCATIFS



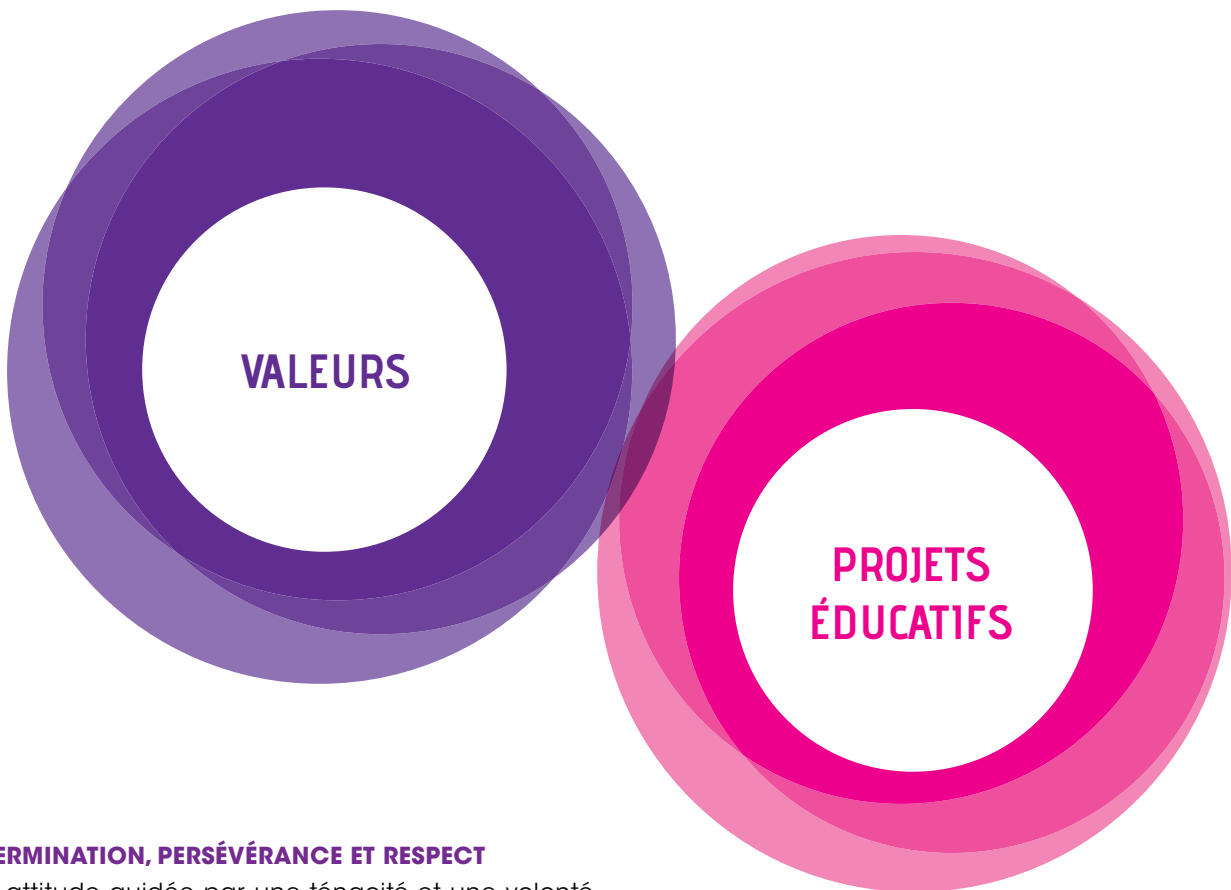
MISSION

Contribuer à la formation d'une personne qualifiée, responsable et engagée tout en participant activement à la vie de la communauté.



VISION

Être reconnu pour notre engagement envers l'étudiant, pour l'excellence et la rigueur de nos formations et pour la richesse et l'ouverture de notre milieu.



DÉTERMINATION, PERSÉVÉRANCE ET RESPECT

Une attitude guidée par une ténacité et une volonté démontrées par des actions constantes, des relations orientées par l'écoute et la tolérance aux différences ainsi que la valorisation d'échanges courtois témoignant ainsi de l'importance et de la valeur de toutes les personnes.

PASSION, ENGAGEMENT ET FIERTÉ

Une attitude de collaboration de l'ensemble des membres de l'organisation pour l'accomplissement de la mission et des orientations par des efforts soutenus, le partage des compétences et la responsabilisation dans les actions et décisions.

ESPRIT D'ÉQUIPE

Une convergence des efforts individuels et collectifs assurée par la collaboration, la coresponsabilité et l'entraide entre les différentes équipes au sein du Cégep, ayant comme impact d'améliorer la qualité de vie de toute la communauté.

INNOVATION ET OUVERTURE

Une attitude ouverte sur le monde, entrepreneuriale, créative et inspirée face aux défis, et une collaboration avec nos partenaires donnant accès aux besoins du marché et provoquant l'adaptation à l'évolution des besoins de la clientèle.

PLAISIR AU TRAVAIL

Un bien-être, une qualité de vie et des relations harmonieuses au cœur des préoccupations.

Le Cégep André-Laurendeau offre à ses étudiants un enseignement guidé par un projet éducatif global qui permet aux jeunes et aux adultes de développer une conscience, des qualités et des habiletés individuelles qui faciliteront leur évolution dans la société.

LE PROJET ÉDUCATIF s'appuie sur la conviction que l'étudiant est le premier maître d'œuvre de sa réussite. Quatre axes en constituent les points de repère pour l'intervention de chaque éducateur afin de créer un espace relationnel favorisant le développement de l'étudiant pour contribuer à ce qu'il devienne :

- une personne autonome et équilibrée ayant le sens des responsabilités
- une personne ouverte à la diversité, à une solidarité éclairée et capable d'un engagement
- une personne respectueuse, épanouie, sensible à l'environnement et ayant le souci des autres et de leurs différences
- une personne rigoureuse, intellectuellement honnête, créative et capable de trouver des solutions dans un contexte de travail en équipe

1 FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN PRIVILÉGIANT LA CONCERTATION ET LA COORDINATION DE NOS ACTIONS

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Soutenir l'apprentissage de tous les étudiants

Dynamiser la vie pédagogique

Renforcer le développement de compétences facilitant l'apprentissage

CIBLES 2020

- Avoir implanté une pédagogie de première session pour 100 % des programmes (et pour 100 % des disciplines de la formation générale)
 - Avoir mis en place un projet institutionnel de dépistage précoce et de suivi pour tous les étudiants
 - Avoir soutenu, pour 100 % des enseignants, le déploiement de stratégies de rétroaction efficaces
 - Avoir mis en valeur les apprentissages et les réalisations des étudiants au moins une fois pour chacun des programmes
-
- Avoir mis en place des conditions permettant aux enseignants d'échanger et d'expérimenter des stratégies d'enseignement et d'apprentissage
 - Avoir soutenu l'expérimentation de stratégies d'enseignement et d'apprentissage pour 100 % des programmes
 - Avoir partagé le processus et les résultats pour 100 % des expérimentations réalisées
-
- Avoir intégré des habiletés de lecture et d'écriture en général et en contexte dans chacun des programmes et disciplines de la formation générale
 - Avoir intégré les stratégies d'expression et de communication orale dans chacun des programmes et disciplines de la formation générale
 - Avoir intégré les habiletés informationnelles, méthodologiques et technologiques dans au moins un programme préuniversitaire et un programme technique
 - Avoir intégré les habiletés et stratégies en résolution de problèmes dans au moins 50 % des programmes préuniversitaires et 50 % des programmes techniques

2 REVOIR ET ADAPTER NOTRE OFFRE DE FORMATION AFIN DE RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Assurer et poursuivre le développement des programmes d'études

CIBLES 2020

- Avoir poursuivi la mise en œuvre du plan de développement des programmes
- Avoir actualisé le plan de développement des programmes en y intégrant le plan d'action de la formation continue
- Avoir mis sur pied un comité de veille en développement de programmes pour être en phase avec les besoins des étudiants, du marché du travail et du niveau universitaire
- Avoir augmenté le nombre de programmes offerts en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
- Avoir élaboré un plan de développement de l'alternance travail-études (voir plan de développement des programmes)
- Avoir diversifié l'offre de formation aux entreprises
- Avoir augmenté le niveau de service aux entreprises et l'offre globale en RAC

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Poursuivre le développement de l'offre éducative à l'international

Bonifier et développer les activités de recherche

CIBLES 2020

- Avoir développé et assuré la mise en œuvre d'un plan quinquennal de développement de l'offre éducative à l'international
- Avoir augmenté de 35 % le nombre d'étudiants en mobilité individuelle sortante
- Avoir mis en place une démarche de transfert des connaissances qui fait suite aux activités de recherche dans l'offre éducative du Cégep
- Avoir mis en place des conditions permettant de mieux soutenir les activités de recherche

3 METTRE À PROFIT LES RESSOURCES DE L'ORGANISATION AU SERVICE DE LA MISSION

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Mettre en place les conditions pour offrir un milieu de vie enrichissant, interculturel, stimulant et écoresponsable pour la communauté collégiale

Poursuivre l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans une perspective de soutien à tous

Développer une stratégie de financement autonome qui sollicite l'engagement de tous

Favoriser le développement professionnel de l'ensemble du personnel

Mettre en place les conditions qui facilitent les échanges et la mise en commun des expertises de tous

CIBLES 2020

- Avoir créé ou réaménagé des espaces qui favorisent la socialisation, la réflexion et la pratique d'activités physiques
- Avoir mis en œuvre un plan d'action pour consolider les aspects du mieux vivre ensemble
- Avoir mis en œuvre la politique pour un milieu d'études et de vie sans harcèlement
- Avoir développé une proposition de services adaptée qui tient compte de l'âge et des besoins des différentes populations d'étudiants
- Avoir élaboré et mis en place un programme de développement durable qui sollicite l'engagement des étudiants et de l'ensemble du personnel
- Avoir bonifié les stratégies d'accompagnement et de soutien destinées aux étudiants de sorte qu'elles tiennent davantage compte des réalités socioéconomiques et psychosociales des étudiants
- Avoir mis en place un environnement (physique et technologique) favorisant la collaboration et les échanges entre les membres du personnel
- Avoir implanté le système d'information sur les programmes
- Avoir proposé aux membres de la communauté collégiale un environnement d'apprentissage numérique souple, efficace et accessible
- Avoir identifié de nouvelles sources et formes (stratégies) de financement
- Avoir identifié des stratégies de financement qui émanent de l'offre de formation aux entreprises et de la reconnaissance des acquis et des compétences
- Avoir mis en place un plan de développement professionnel global et intégré à l'intention de tous les personnels
- Avoir proposé différentes avenues de développement professionnel et de nouvelles activités de formation lors de la révision des politiques de perfectionnement sous le concept de l'organisation apprenante
- Avoir élaboré et mis en œuvre un plan de relève qui permet à tous de mettre à profit ses compétences
- Avoir permis aux employés d'évoluer dans leur travail en accédant régulièrement à de nouveaux défis

RÉSULTATS EN REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020

1.1 Soutenir l'apprentissage de tous les étudiants

CIBLES AU 30 JUIN 2017

- Avoir terminé l'implantation de la pédagogie de première session pour 2 nouveaux programmes d'études.
- Avoir terminé l'implantation de la pédagogie de première session dans tous les programmes offerts au Service de la formation continue.
- En français, avoir testé au moins une façon de corriger différemment.
- Avoir terminé l'implantation du suivi des étudiants pour 100 % des programmes.
- Avoir produit une première version d'un guide institutionnel faisant état de stratégies de rétroaction porteuses pour la communauté andré-laurentienne.
- Avoir soutenu tous les enseignants affectés à la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) aux stratégies de rétroaction efficaces.
- Avoir tenu les activités de valorisation usuelles (semaines thématiques, exposition des projets, etc.).

Réalisations

Implanter la pédagogie de première session pour deux programmes d'études

Au cours de la présente année, un modèle générique a été élaboré pour : *Arts, lettres et communication*, *Génie physique*, *Sciences humaines*. À l'automne 2016, la pédagogie de première session a été implantée dans le programme d'architecture et à l'hiver 2017, le travail s'est poursuivi dans le programme de *Soins infirmiers*.

Implanter la pédagogie de première session dans tous les programmes offerts au Service de la formation continue

Depuis le début de l'année, dans toutes les cohortes, il y a une rencontre d'accueil avec les étudiants ainsi que des rencontres avec les chargés de cours. Ces rencontres permettent aux chargés de cours d'arrimer leurs interventions, tant au niveau du programme, des cours qu'au niveau des étudiants.

Tester au moins une façon de corriger différemment en français

Un projet appelé « Corriger autrement les productions écrites » a été octroyé à l'enseignante Julie Roberge à l'hiver 2017. Un groupe de 11 enseignants a été formé (enseignants de français et autres disciplines). Deux réunions de groupe ont été réalisées à l'hiver 2017.

Terminer l'implantation du suivi des étudiants pour 100 % des programmes

Grâce à une implantation progressive sur plusieurs années, tous les programmes de la formation régulière procèdent depuis l'automne 2017 avec l'entrée des remarques, lesquelles sont analysées par un responsable de suivi. Le responsable de suivi, un enseignant libéré pour cette fonction, analyse les remarques et fait part au département des étudiants à risque.

Animée par un conseiller pédagogique, une communauté de pratique se réunit à intervalles réguliers pour permettre aux responsables de suivi d'échanger sur les bons coups et les choses à améliorer. Un rapport d'activités a été produit pour chacun des programmes.

Produire une première version d'un guide institutionnel faisant état de stratégies de rétroaction porteuses pour la communauté andré-laurentienne

Les conseillers pédagogiques ont débuté un travail visant à constituer une zone documentaire. Pour l'automne 2017, un enseignant a été libéré pour travailler à l'agrandissement de la zone documentaire. Le mandat de l'enseignant est le suivant : s'approprier la littérature disponible dans la zone de documentation; illustrer par différents moyens des pratiques d'enseignement relatives au thème (capsules vidéo, expérimentation d'une stratégie lors d'une leçon, récits de pratique, etc.); produire un court document de référence permettant une appropriation rapide du thème par d'autres enseignants et enfin, présenter, entre autres au comité de la réussite, les faits saillants du projet.

Soutenir tous les enseignants affectés à la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) aux stratégies de rétroaction efficaces

Les spécialistes de contenu en RAC se rencontrent avec le conseiller pédagogique responsable pour faire le point sur les évaluations, les ateliers préparatoires ainsi que sur les candidats inscrits à la RAC. Les spécialistes chargés du suivi pour les candidats font la rétroaction auprès de ceux-ci sur une base individuelle.

Tenir les activités de valorisation usuelles (semaines thématiques, exposition des projets, etc.)

Plusieurs départements ont tenu des activités de valorisations des travaux des étudiants. La grande majorité de ces semaines thématiques se tient en fin d'année. Divers témoignages ont été filmés et mis en ligne sur Facebook. Un reportage sur le Service de la formation continue a aussi été diffusé sur Télémag et 2 activités ont été présentées par l'entremise du programme en coordination d'événements (Course au parc Angrignon et Rodéo à André).

1.2 Dynamiser la vie pédagogique

CIBLES AU 30 JUIN 2017

- Avoir une meilleure cohésion au regard des stratégies d'enseignement et d'apprentissage dans l'équipe d'enseignants à la RAC.
- Avoir utilisé au moins une nouvelle stratégie d'enseignement (plate-forme VIA – enseignement à distance) pour chaque programme offert en RAC.
- Avoir tenu une activité permettant de partager le résultat des expérimentations (ex. : journée de présentation des projets).

Réalisations

Améliorer la cohésion en regard des stratégies d'enseignement et d'apprentissage dans l'équipe d'enseignants à la RAC

Les conseillers pédagogiques ont rencontré, au cours de l'année, les spécialistes de contenus afin de s'assurer de la conformité des standards, dans nos outils d'évaluations et des contenus de nos ateliers préparatoires. Par ailleurs, les spécialistes RAC se sont rencontrés une fois par session afin d'échanger entre eux sur les contenus enseignés et les approches andragogiques.

Utiliser au moins une nouvelle stratégie d'enseignement pour chaque programme offert en RAC

En RAC, nous favorisons les ateliers préparatoires et par la suite les spécialistes utilisent des évaluations préparées par nous à partir d'un matériel standardisé. Ces évaluations peuvent se faire en petits groupes ou individuellement et permettent d'évaluer les apprentissages réalisés en milieu de travail ou dans les ateliers.

Depuis cette année, plus d'une dizaine de rencontres avec des spécialistes en bureautique ont eu lieu afin de s'approprier les classes virtuelles avec VIA. Les spécialistes utilisent également ces outils (VIA ou Skype) pour procéder aux évaluations et aux rencontres de rétroaction.

Il y a aussi eu l'implantation de nouveaux outils en logistique avec la collaboration de l'IILM.

Tenir une activité permettant de partager le résultat des expérimentations

Les différentes expérimentations au Service de la formation continue ont été présentées lors de la journée bilan à l'ensemble de l'équipe.

1.3 Renforcer le développement de compétences facilitant l'apprentissage

CIBLES AU 30 JUIN 2017

- Avoir élaboré un canevas mettant en évidence un logigramme des compétences essentielles ciblées.
- Avoir élaboré un document institutionnel faisant état des stratégies sélectionnées.
- Avoir réalisé un projet d'enseignant afin de cerner des outils permettant l'implantation dans un programme d'études.
- Avoir intégré les habiletés et stratégies en résolution de problèmes dans au moins 50 % des programmes préuniversitaires et 50 % des programmes techniques.

Réalisations

Élaboration d'une zone de documentation

Le plan de réussite 2015-2020 vise à soutenir les apprentissages de tous les étudiants par le développement de compétences essentielles et par la mise en œuvre de stratégies de rétroaction variées chez les enseignants. À cette fin, les conseillers pédagogiques de la Direction des études ont débuté l'élaboration d'une zone de documentation. Pour l'automne 2017, la contribution de 3 enseignants qui auront pour mandat principal d'enrichir la zone de documentation (étapes 1,2,3 de la démarche) a déjà débutée sur notre plate-forme numérique, et ce, sur les thèmes suivants : lecture et écriture en général et en contexte ; stratégies d'expression et de communication orale ; stratégies de résolution de problèmes et stratégies de rétroaction.

Sur les 4 compétences essentielles, 3 projets seront développés à l'automne 2017. La « Stratégie de résolution de problème », telle que formulée, est actuellement remise en question par la Direction des études. Il pourrait y avoir un intérêt à reformuler la cible à atteindre.

Intégrer les habiletés et stratégies en résolution de problèmes

Par manque de ressources, nous avons remis ce dossier à l'an prochain.

2.1 Assurer et poursuivre le développement des programmes d'études

CIBLES AU 30 JUIN 2017

- Avoir implanté le programme du baccalauréat international en sciences humaines.
- Avoir poursuivi le développement de certains programmes ciblés.
- Avoir évalué certains programmes ciblés.
- Avoir mis en place un outil de collecte d'informations sur les programmes en lien avec la PIGEP (relance).
- Avoir terminé l'implantation du programme de logistique offert en RAC.

- Avoir élaboré un plan de développement de l'alternance travail-études.
- Avoir offert un nouveau microprogramme (non crédité) en Affaires électroniques destiné aux détaillants et PME.
- Avoir augmenté le nombre de candidats provenant du Service aux entreprises.

Réalisations

Implanter le programme du baccalauréat international en sciences humaines

Le programme du baccalauréat international en sciences humaines a été mis en œuvre cette année.

De plus, 20 activités de promotion ont été réalisées avec les écoles sources du PEI.

Le Cégep a participé à l'étude sur les causes provinciales des étudiants de la SÉBIQ. Les résultats de l'étude seront publiés l'automne est inscrit 2 fois.

Poursuivre le développement de certains programmes ciblés

La rédaction du plan de développement de l'offre des attestations d'études collégiales est presque terminée et fera l'objet d'une présentation à l'automne 2017.

Le plan de développement des programmes ordinaires a été actualisé au printemps. Il présente trois avenues de développement :

- Étudier la possibilité de déposer une demande d'autorisation auprès du ministère pour le programme de conseil en assurances et en services financiers au Service de la formation continue ;
- Étudier la possibilité de redémarrer le programme de *Génie industriel* ;
- Explorer les différentes avenues de passerelle DEC-BAC pour le programme *Techniques d'éducation à l'enfance*.

Pour le programme de *Techniques administratives*, nous avons développé une passerelle DES-DEP-DEC avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois. Cette nouvelle structure permet la triple diplomation et permettra l'arrivée d'une nouvelle clientèle.

Évaluer les programmes de Soins infirmiers et de Sciences de la nature

Les programmes de *Soins infirmiers* et de *Sciences de la nature* ont été évalués durant l'année. Les résultats ont été présentés au Conseil d'administration. Un suivi des plans d'action sera effectué au cours de l'année.

Pour le programme de *Techniques administratives*, le suivi du plan d'action relatif à l'évaluation a été fait notamment concernant la rédaction des plans-cadres et les descriptifs de cours.

De plus, à la fin d'un cycle d'implantation, il est habituel pour le Cégep André-Laurendeau de procéder à une évaluation de l'implantation. Cette évaluation est en cours de rédaction pour *Techniques d'éducation à l'enfance*.

Mettre en place un outil de collecte d'informations sur les programmes en lien avec la PIGEP

Un nouveau sondage a été mis en place cette année auprès des étudiants de 3e année qui portait notamment sur les critères d'évaluation des programmes et des apprentissages ainsi que certains aspects du plan de réussite. Ce sondage a été administré de la fin du mois d'avril 2017 jusqu'au 20 mai 2017. Ce sondage a permis d'obtenir des informations précieuses sur la qualité des services ainsi que les critères d'évaluation des programmes d'études. Les résultats seront disponibles en fin d'année et analysés dès le début de la prochaine année.

Terminer l'implantation du programme de logistique offert en RAC

Le programme a été revu au complet par l'entremise d'une étude auprès des employeurs. Son implantation est prévue au cours de la prochaine année. L'élaboration d'un plan de développement de l'alternance travail-études suivra.

Un comité ad hoc s'est réuni au cours de l'année afin de faire état de pistes de développement et des problématiques rencontrées au sujet de l'alternance travail-études (ATE). Pour certains programmes, l'ATE fonctionne bien tandis que pour d'autres la situation est difficile notamment en TEE. Toutefois, le comité pense qu'un développement est possible.

Offrir un nouveau microprogramme (non crédité) en Affaires électroniques destiné aux détaillants et PME

Le Cégep a signé un protocole d'entente avec le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) pour une formation en Commerce électronique. Cette formation sera développée et expérimentée dans le sud-ouest au cours de la prochaine année.

Augmenter le nombre de candidats provenant du Service aux entreprises

Le Cégep a augmenté la promotion pour la RAC en entreprise. Ainsi, une vingtaine de candidats à la RAC proviennent de cette promotion. De plus, les services en entreprises ont totalisé plus de 350 heures de formation.

2.2 Poursuivre le développement de l'offre éducative à l'international

CIBLES AU 30 JUIN 2017

- Avoir entamé une réflexion afin de soutenir nos chercheurs dans la préparation de projets de recherche. Avoir déposé d'ici la fin de l'année un plan quinquennal de développement de l'offre éducative à l'international.

- Avoir mis en place des processus efficaces d'admission, d'inscription et de gestion des dossiers étudiants étrangers.

Réalisations

Déposer d'ici la fin de l'année un plan quinquennal de développement de l'offre éducative à l'international

Le plan quinquennal est pratiquement terminé et sera déposé à la direction générale au milieu de la session d'automne 2017.

Mettre en place des processus efficaces d'admission, d'inscription et de gestion des dossiers étudiants étrangers

En avril 2017, une commande a été passée afin d'obtenir l'interface « Admission en ligne » de notre fournisseur Skytech. Cette interface sera implantée d'ici la fin de la présente année et en fonction pour les admissions de septembre 2017.

2.3 Bonifier et développer les activités de recherche

CIBLES AU 30 JUIN 2017

- Avoir mis en place une démarche de transfert des connaissances qui fait suite aux activités de recherche dans l'offre éducative du Cégep.
- Avoir entamé une réflexion afin de soutenir nos chercheurs dans la préparation de projet de recherche.

Réalisations

Mettre en place une démarche de transfert des connaissances qui fait suite aux activités de recherche dans l'offre éducative du Cégep

Entamer une réflexion afin de soutenir nos chercheurs dans la préparation de projets de recherche.

3.1 Mettre en place les conditions pour offrir un milieu de vie enrichissant, interculturel, stimulant et écoresponsable pour la communauté collégiale

CIBLES AU 30 JUIN 2017

- Avoir réaménagé des espaces pour la pratique d'activités physiques.
- Avoir réaménagé certains locaux d'appartenance des programmes.
- Avoir aménagé une nouvelle classe d'apprentissage actif.

- Avoir réalisé un prototype du poste de l'enseignant pour les classes sèches.
- Avoir fait des « focus groups » avec les employés afin de valider la politique pour un milieu d'études et de vie sans harcèlement.
- Avoir rencontré les départements afin de proposer un code de vie pour prévenir l'incivilité et par la suite, de travailler ensemble sur ce code de vie.
- Avoir réalisé tous les travaux du projet d'efficacité d'énergie.
- Avoir installé deux bornes de recharges électriques dans l'un des stationnements du Cégep.
- Avoir mis en place un service d'accompagnement et de soutien efficace.

Réalisations

Réaménager des espaces pour la pratique d'activités physiques

Pour ce qui est des locaux d'appartenance, des travaux ont été complétés au cours de l'été 2017 en *Sciences humaines*. Pour ce qui d'une nouvelle classe d'apprentissage actif, le local 3.153, qui a été aménagé à l'automne 2016, est en phase expérimentale pour les enseignants.

Réaménager le laboratoire appartenant au programme de *Sciences humaines*

Le laboratoire de *Sciences humaines* a été refait au complet au cours de l'année.

Aménager une nouvelle classe d'apprentissage actif

Le local 3.186 a été aménagé en local interactif. Des investissements d'environ 20 000 \$ ont été engagés dans ce laboratoire.

Réaliser un prototype du poste de l'enseignant pour les classes sèches

Plusieurs prototypes ont été mis à l'essai au cours de l'année dans les classes sèches du Collège. Les commentaires reçus des enseignants sont en général positifs. Ces prototypes permettent aux enseignants d'être plus efficaces lorsqu'ils utilisent des équipements informatiques.

Faire des « focus groups » avec les employés afin de valider la politique pour un milieu d'études et de vie sans harcèlement

Les membres du comité ont reçu une formation d'une firme externe. Une personne-ressource a fait une analyse de la politique en place et a fait ses commentaires. Elle a secondé le comité tout au long du processus d'écriture de la nouvelle politique. Elle a analysé notre nouvelle politique et a fait ses commentaires.

Suite à l'écriture, nous avons fait des groupes de discussion:

- 1 groupe avec les travailleuses sociales et des étudiants
- 1 groupe d'enseignants
- 1 groupe d'employés de soutien
- 1 groupe de représentants syndicaux
- le comité de gestion

Le comité de direction recevra les commentaires de ces groupes et fera une recommandation au conseil d'administration dès l'automne 2017.

Par ailleurs, le code de conduite du Cégep (règlement VII) a été révisé pour ajouter des dispositions et en modifier d'autres en tenant compte des nouveaux enjeux sociaux et des nouvelles lois en vigueur.

Rencontrer les départements afin de proposer un code de vie pour prévenir l'incivilité et par la suite, de travailler ensemble sur ce code de vie

Un code de civilité a été proposé et accepté dans 4 départements sur 20.

Compléter tous les travaux du projet d'efficacité d'énergie

Les travaux sont maintenant terminés. Ainsi, pour l'année en cours par rapport à l'an passé, nous avons bénéficié d'une légère économie de dépenses de chauffage et d'électricité (16 000 \$ au net).

Installer deux bornes de recharge électrique dans l'un des stationnements du Cégep

Pour ce qui est des bornes, le projet a été remis à l'an prochain par manque de fonds. Nous envisageons de le réaliser en partenariat avec le CIMME.

Mettre en place un service d'accompagnement et de soutien efficace

Le service de navette (autobus) vers Brossard a été abandonné en fin d'année. La raison qui motive cette décision est l'achalandage de ce véhicule. En revanche, nous avons informé nos futurs étudiants, ainsi que les actuels étudiants, du service d'accompagnement informatisé présent sur le site du Cégep. Notons au passage que plus de 800 recherches de partenariats en covoiturage ont été enregistrées du 1er janvier au 22 mars 2017. Par ailleurs, les intervenantes psychosociales ont déployé une série d'activités de promotion, de sensibilisation et de formation pour prévenir les problèmes de santé mentale et elles ont aidé plusieurs étudiants en situation de stress, de dépression et d'anxiété à maintenir leur cheminement scolaire.

3.2 Poursuivre l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans une perspective de soutien à tous

CIBLES AU 30 JUIN 2017

- Avoir répondu aux recommandations du rapport des vérificateurs et des nouvelles exigences du Conseil du trésor.
- Avoir défini clairement les besoins des programmes et les besoins administratifs.
- Avoir mis en place le programme de dotation de portables pour enseignants.
- Avoir simplifié les opérations du Service de l'organisation scolaire par l'introduction de nouvelles méthodes numériques de travail.

Réalisations

Répondre aux recommandations du rapport des vérificateurs et des nouvelles exigences du Conseil du trésor. Nous avons analysé l'ensemble des 19 recommandations du vérificateur général. Ces recommandations touchaient essentiellement le Service des ressources matérielles, la Direction générale et les Affaires corporatives. Des ajustements nécessaires (et mineurs) ont été apportés. Les conclusions du vérificateur général du Québec ont été présentées aux membres du conseil d'administration. À cet égard, les protocoles de gestion avec le Théâtre Desjardins et la Fondation de Cégep André-Laurendeau ont été renouvelés afin de préciser et d'harmoniser les contributions du Cégep.

Par ailleurs, nous avons participé à une formation sur la gouvernance offerte par le MÉES au cours du mois de mai 2017 afin d'être mieux sensibilisés aux risques touchant la réputation institutionnelle, ainsi que les aspects financiers et organisationnels.

Définir clairement les besoins des programmes et les besoins administratifs

Une nouvelle plate-forme numérique (SharePoint) est en construction depuis le début de l'année. Cette plate-forme permet d'avoir les documents officiels (plans de cours, plans-cadres, profil de sortie, logigramme de cours, etc.) à un même endroit accessible en tout temps afin d'alléger le travail des enseignants et des conseillers pédagogiques, et de s'assurer d'avoir l'information adéquate de ces documents.

Ainsi, les départements d'enseignement, les comités-programmes ainsi que les instances internes ont maintenant accès à ce genre de plate-forme.

Poursuivre la mise en place du programme de dotation de portables pour enseignants

Plus de 60 portables ont été achetés cette année afin de les rendre disponibles aux enseignants. Les départements de chimie, communication, langues, mathématiques et

français ont bénéficié de ce programme. Une deuxième vague d'achats sera effectuée pour l'automne 2017.

Simplifier les opérations du Service de l'organisation scolaire par l'introduction de nouvelles méthodes numériques de travail

Le processus de facturation a été informatisé ; l'équipe utilise désormais des fichiers partagés sur OneDrive pour le travail collaboratif, un site intranet (SharePoint) a été créé pour le Service de l'organisation scolaire et le logiciel de numérisation Librex a été installé sur plusieurs postes pour l'archivage des documents.

La numérisation des dossiers étudiants est aussi complétée pour tous les nouveaux étudiants. Ainsi, aucun papier officiel (relevé de notes, certificat de naissance, etc.) n'est maintenant nécessaire pour compléter les dossiers. Toutes les transactions sont désormais par fichier électronique.

3.3 Développer une stratégie de financement autonome qui sollicite l'engagement de tous

CIBLES AU 30 JUIN 2017

- Avoir entrepris des démarches nécessaires pour l'obtention d'un complexe sportif.
- Avoir identifié des stratégies de financement qui émanent de l'offre de formation aux entreprises et de la RAC.

Réalisations

Entreprendre des démarches nécessaires pour l'obtention d'un complexe sportif

La Fondation du Cégep André-Laurendeau prépare une levée de fonds majeure afin de concrétiser ce projet. Il va de soi, cependant, que ce projet verra le jour lorsque l'horizon politique sera favorable par l'entremise d'un nouveau volet pour le financement d'infrastructures sportives.

Identifier des stratégies de financement qui émanent de l'offre de formation aux entreprises et de la RAC

Le nombre de candidats à la RAC a légèrement augmenté et un projet de référencement des personnes immigrantes est présentement en cours avec Qualification-Québec.

Le Service de la formation continue du Cégep a aussi réalisé un projet de formation avec segment santé et a développé les formations spécialisées avec la ville de Montréal, la STM et les laboratoires Confab et KEMIRA.

3.4 Favoriser le développement professionnel de l'ensemble du personnel

CIBLES AU 30 JUIN 2017

- Avoir démarré une première cohorte du MIPEC.
- Avoir réalisé quatre ateliers de formations pour les coordonnateurs.
- Avoir proposé de nouvelles formes de perfectionnement.

Réalisations

Démarrer une première cohorte du MIPEC

Aucune formation n'a été donnée cette année. Cependant, nous croyons être en mesure de démarrer un groupe l'an prochain.

Réaliser quatre ateliers de formation pour les coordonnateurs

Plusieurs ateliers de formation ont été donnés aux coordonnateurs cette année. Ces formations ont touché Clara Finances, etc.

Proposer de nouvelles formes de perfectionnement

Des rencontres ont été effectuées avec les comités de perfectionnement afin de réviser les politiques. Le dossier est en cours.

3.5 Mettre en place les conditions qui facilitent les échanges et la mise en commun des expertises de tous

CIBLES AU 30 JUIN 2017

- Avoir mis en place une communauté de pratiques en philosophie.

Réalisations

Mettre en place une communauté de pratiques en philosophie

Par manque de temps et d'intérêt, ces communautés n'ont pas été mises en place cette année. Lors de l'actualisation du plan stratégique, nous verrons si ces cibles doivent rester inscrites au plan.

NOS ÉTUDIANTS

EFFECTIFS SCOLAIRES

Nombre d'étudiants inscrits par programme d'études en 2016 - 2017

ENSEIGNEMENT PRÉUNIVERSITAIRE

BI Sciences de la nature	21
BI Sciences humaines	10
Sciences de la nature	393
Sciences humaines	967
Cinéma et communication	139
Langues : trilinguisme et culture	16
Arts visuels	42

Total du secteur préuniversitaire 1588

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Soins infirmiers	591
Technologie de l'architecture	199
Technologie du génie civil	185
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	45
Technologie de l'électronique industrielle	78
Technologie du génie physique	85
Techniques d'éducation à l'enfance	78
Techniques de comptabilité et de gestion	162
Gestion de commerces	360
Techniques de la logistique du transport	124
Techniques de bureautique	109
Techniques de l'informatique	112

Total du secteur technique 2128

Accueil et intégration	485
Transition	0
Autres	10

TOTAL DE L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE 4211

FORMATION CONTINUE

Attestation d'études collégiales	400
Francisation	528
Cours non crédités	400

TOTAL DE LA FORMATION CONTINUE 1328

TOTAL (ENSEIGNEMENT ORDINAIRE + FORMATION CONTINUE) 5539

DIPLOMATION

Nombre d'étudiants diplômés dans l'année par programme d'études en 2016 - 2017

ENSEIGNEMENT PRÉUNIVERSITAIRE

BI Sciences de la nature	7
Sciences de la nature	85
Sciences humaines	152
Arts, lettres et communication	47

Total du secteur préuniversitaire 291

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Soins infirmiers	94
Technologie de l'architecture	40
Technologie du génie civil	38
Technologie de l'électronique industrielle	15
Technologie du génie physique	13
Techniques d'éducation à l'enfance	8
Techniques de comptabilité et de gestion	13
Gestion de commerces	20
Techniques de la logistique du transport	16
Techniques de bureautique	18
Techniques de l'informatique	10

Total du secteur technique 285

Autres (cheminement particulier) 30

TOTAL DE L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE 606

FORMATION CONTINUE

Attestation d'études collégiales	158
Francisation	185

TOTAL DE LA FORMATION CONTINUE 343

TOTAL (ENSEIGNEMENT ORDINAIRE + FORMATION CONTINUE) 949

NOS EMPLOYÉS

Nombre d'employés

2016 - 2017

	PERMANENT		NON-PERMANENT		TOTAL
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Enseignant	115	81	93	63	352
De soutien	44	61	4	5	114
Professionnel	15	8	9	3	35
D'encadrement	6	12			18
Hors-cadre		2			2
Chargé de cours à la formation continue			23	33	56
Non syndiqué	2				2
TOTAL	182	164	129	104	579

Minorités ethniques et minorités visibles

2016 - 2017

	MINORITÉ ETHNIQUE		MINORITÉ VISIBLE		TOTAL
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Enseignant	7	3	13	18	41
De soutien	1	6	6	5	18
Professionnel	2			1	3
D'encadrement			1	2	3
Hors-cadre					
Chargé de cours à la formation continue		2	3	8	13
Non syndiqué					
TOTAL	10	11	23	34	78

Prendre note que les chiffres dans ce tableau correspondent aux déclarations volontaires faites par les employés.

Embauches

2016 - 2017

	Femme	Homme	TOTAL
Enseignant	14	14	28
De soutien	5	14	19
Professionnel	3	1	4
D'encadrement			
Hors-cadre			
Chargé de cours à la formation continue	5	4	9
Non syndiqué			
TOTAL	27	33	60

Départ à la retraite		2016 - 2017		
	Femme	Homme	TOTAL	
Enseignant	4	3	7	
De soutien	2	3	5	
Professionnel				
D'encadrement				
Hors-cadre				
Chargé de cours à la formation continue				
Non syndiqué				
TOTAL	6	6	12	

Âge moyen		2016 - 2017	
	Femme et Homme		
Enseignant	41,6		
De soutien	40,1		
Professionnel	44,7		
D'encadrement	43,7		
Chargé de cours à la formation continue	45		
Non syndiqué	33,5		
MOYENNE	43,9		

Diplôme des enseignants		2016 - 2017			
	Femme	Homme	TOTAL	Pourcentage	
Baccalauréat	102	57	159	45%	
Maîtrise	89	64	153	43%	
Doctorat	17	23	40	11%	
TOTAL	208	144	352	100%	

Dépenses liées au perfectionnement		2016 - 2017	
	Femme et Homme		
Enseignant	162 053 \$		
De soutien	46 940 \$		
Professionnel	21 590 \$		
D'encadrement et hors-cadre	66 229 \$		
TOTAL	296 812 \$		

LES ORGANISMES APPARENTÉS

FONDATION

Fondée le 16 novembre 1988, la Fondation du Cégep André-Laurendeau est un organisme à but non lucratif ayant comme mission d'aider les étudiantes et les étudiants du Cégep et de contribuer à la formation.

MONTANT VERSÉ AUX DIVERS PROJETS ÉTUDIANTS PAR LA FONDATION EN 2016-2017: 105 598 \$

Argent versé par activité

Projets	34 355 \$
Soutien à la formation (bourses)	34 500 \$
Activités culturelles et sports	6 000 \$

TOTAL 74 855 \$

Argent récolté par activité

Tournoi de golf	13 632 \$
Soirée Accord mets et vins	3 576 \$
Sollicitation auprès des étudiants	50 890 \$
Sollicitation auprès des donateurs	
- soirée de remise de bourses	34 500 \$
Sollicitation auprès du personnel	3 000 \$

TOTAL 105 598 \$

INSTITUT INTERNATIONAL DE LOGISTIQUE DE MONTRÉAL (IILM)

FAITS SAILLANTS

Pour l'IILM, l'année 2016-2017 fut une année de croissance. Nos activités ont pris leur envol. Nous avons réalisé 24 projets, une nette amélioration par rapport à l'année précédente. De ce fait, le nombre de professionnels a augmenté tout autant que la participation en ce qui a trait au nombre d'enseignants et d'étudiants du Cégep. Nous avons impliqué une enseignante du département de *Techniques des sciences administratives* dans le développement d'outils pédagogiques sur un logiciel de gestion de l'entreposage (JARCA) et un logiciel de gestion du transport (JFleet). Au total, son travail représente 45 heures d'exercices pratiques mis en contexte à l'aide d'outils utilisés dans l'industrie. Nous avons aussi eu la collaboration d'un enseignant de *Technologie de l'électronique industrielle* ayant un bon bagage d'expérience en développement de logiciel. Ce dernier nous a aidés à structurer un projet de développement d'application mobile pour un client.

Son travail s'est fait dans le cadre d'un dégrèvement de 0,33 ETC. Dans le cadre de l'acquisition de la licence pour le logiciel ERP de la firme IPSO, nous avons obtenu l'inscription de quatre enseignants à la formation sur ce logiciel prévue lors de la rentrée en août 2017. Nous avons donc mobilisé 6 enseignants du Cégep dans le cadre de nos activités.

En ce qui concerne les étudiants, nous avons supporté cinq étudiants du Cégep dans le cadre d'un stage d'emploi à temps partiel ou d'emploi à temps plein pendant l'été. À l'été 2016, nous avons eu une stagiaire en logistique et un étudiant en informatique en emploi d'été à temps plein pendant deux mois. À l'automne 2016, nous avons eu deux étudiants en informatique et deux étudiants en logistique en emploi à temps partiel. À l'hiver 2017, nous avons supporté un étudiant en informatique et deux étudiants en logistique pour des emplois à temps partiel et ces deux derniers ont fait leur stage de fin d'études avec nous. Par la suite, nous leur avons offert un emploi à temps partiel pour la période de l'été 2017. Ainsi, en 2016-2017, nous avons impliqué 5 étudiants du Cégep dans nos projets.

Nous avons aussi participé au projet de réforme de l'attestation d'études collégiales en collaboration avec les services de la formation continue du Cégep André-Laurendeau, du Cégep Lionel-Groulx et de Champlain College. Nous avons réalisé une étude de besoins auprès de 76 entreprises. L'objectif principal du projet était d'identifier les besoins en formation en logistique et de les arrimer à l'offre de formation collégiale pour s'assurer que la formation réponde aux besoins et aux attentes du marché du travail et de l'industrie.

De même, nous avons comblé une lacune en ce qui a trait à nos professionnels ayant un doctorat. Un chercheur associé fait maintenant partie de l'équipe afin de nous donner davantage de profondeur dans nos projets de recherche appliquée. D'ailleurs, les projets de recherche appliquée (7 projets réalisés) ont représenté presque 30 % de nos projets réalisés en 2016-2017.

Pour ce qui est des projets d'aide technique, nous en avons réalisé seize, dont neuf, en collaboration avec le Cefrio dans le cadre de leurs programmes « Accélérateur et Élite » de la mesure PME 2.0. Avec le financement du projet « Synchronie », nous avons aussi travaillé à établir des collaborations avec d'autres CCTT, notamment, dans le cadre de l'Escouade numérique mise de l'avant par Productique Québec, avec un groupe de travail de neuf CCTT en agriculture et agroalimentaire, avec Agrinova dans le cadre d'une chaire de recherche et avec Merinov dans le cadre du design d'une usine du futur pour la transformation des produits de la mer.

En 2017-2018, l'IILM va officiellement changer de nom pour l'Institut d'innovation en logistique du Québec afin de mieux représenter le recentrage de notre mission sur le développement de l'innovation dans les fonctions logistiques des PME du Québec.

En bref, l'IILM a exécuté son plan de travail afin d'atteindre les objectifs de son plan stratégique 2016-2018. Pour la portion 2016-2017, nous croyons avoir atteint largement nos objectifs.

OPTECH

FAITS SAILLANTS

Optech est un centre de recherche appliquée (CCTT) en optique photonique. Le centre favorise l'appropriation des technologies de l'optique par les entreprises d'ici et il participe activement à la formation de la relève.

L'année 2016-2017 a représenté une première année d'une période de transition où les revenus du centre seront de moins en moins des revenus de subventions, mais de plus en plus des revenus de clients. Même si cela représente un défi important, Optech a réussi à faire un bénéfice de 47 563 \$. Cela s'explique par une augmentation des contrats clients, une augmentation de l'effort et de la rigueur de l'équipe, une amélioration de nos processus administratifs et une amélioration de notre offre de services techniques.

Le 7 mars 2017, Optech a reçu le prix Synergie du gouverneur général du Canada pour le projet de numériser intraoral fait en collaboration avec l'entreprise Dental Wings. Ce succès a permis à l'entreprise de créer plusieurs emplois et d'assurer son positionnement commercial pour plusieurs années. Le prix était doté d'une bourse de 100 000 \$ pour Optech et de 20 000 \$ pour la compagnie.

Les retombées sur l'enseignement sont aussi au cœur des préoccupations d'Optech. Cette année, trois enseignants ont été dégrevés et ont participé à divers projets qui permettent de renouveler leurs cours.

Six étudiants ont aussi obtenu des stages chez Optech. Plusieurs visites thématiques ont été organisées afin d'enrichir les activités pédagogiques des cours, une conférence scientifique sur les Bosons de Higgs a été organisée à l'intention des étudiants et deux bourses d'études ont été octroyées par le centre. Plus de 500 étudiants ont été rejoints dans le cadre de ces activités.

En somme, ce fut une bonne année, mais pas n'importe laquelle : Optech existe déjà depuis 15 ans ! Le centre a connu des hauts et des bas, mais depuis plusieurs années, c'est une croissance importante qui nous a amené l'an dernier à un niveau de maturité valable pour assurer sa pérennité. Toute l'équipe et tous les membres du CA passés et présents peuvent être fiers de ces réalisations.

THÉÂTRE DESJARDINS

FAITS SAILLANTS

Diffuseur pluridisciplinaire majeur, le Théâtre Desjardins occupe une place grandissante sur la scène montréalaise et est l'un des principaux acteurs de la diffusion culturelle dans l'ouest de Montréal. Avec ses 811 fauteuils, le Théâtre Desjardins est la plus grande salle de spectacles à l'ouest du Centre Bell.

SAISON 2016-2017

- Hausse de 3 % des revenus de billetterie par rapport à l'an dernier
- Hausse de 29 % du nombre de spectacles professionnels (75 spectacles présentés, plus 2 représentations scolaires)
- 95 000 spectateurs qui ont fréquenté la salle de spectacle (diffusion de spectacles et événements privés)
- Un total de 58 événements privés, dont 17 du Cégep André-Laurendeau (graduation, spectacle de danse, spectacles ethniques, conférences, spectacles, etc.) ont eu lieu dans la salle de spectacle
- Inauguration des projections avant-spectacles permettant l'élimination des programmes de soirée
- La salle de spectacle a connu un taux d'occupation de 157 jours, soit de 43 %
- Baisse de 21 % des revenus totaux en location
- Abonnement : 1150 abonnés en 2016-2017, un record ! Il s'agit d'une augmentation de 31,6 %
- Taux de réabonnement de 72 %
- Renouvellement des protocoles d'entente avec le Cégep et l'Arrondissement pour 5 ans

COLLABORATION AVEC LE CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

Le Cégep André-Laurendeau, partenaire fondateur, avec l'arrondissement LaSalle, de la Société de la salle Jean-Grimaldi, reçoit toujours une importante reconnaissance de la Société, visibilité qui se traduit de multiples façons.

À titre de partenaire majeur, le logo du Cégep est inséré dans toutes les communications du Théâtre Desjardins :

- Site Internet du Théâtre Desjardins
- Brochure de la saison 2016-2017 (10 000 copies)
- Calendriers cartonnés (25 000 copies)
- Publicités imprimées dans :
 - Le Journal de Montréal
 - Le Messenger de LaSalle
 - Le cahier weekend
 - Le Guide officiel
 - L'agenda scolaire
- Projections avant-spectacles dans la salle

De plus, le Théâtre s'implique auprès du Cégep en offrant :

- Billetterie : tarif privilégié pour les employés et pour les étudiants
- Frais réduits pour les activités dans la salle de spectacle (pour le personnel)
- Commandite de billets pour des événements : souper de Noël, Tournoi de golf et Soirée Accord mets et vins de la Fondation du Cégep, Gala des étudiants en communication
- Présence régulière dans l'Infolettre du Cégep informant enseignants et étudiants de la programmation actuelle, d'offres spéciales et même de gratuité
- Participation aux Portes ouvertes du Cégep et à la rentrée des étudiants
- Inauguration des projections avant-spectacles permettant l'élimination des programmes de soirée en collaboration avec Optech

ÉTATS FINANCIERS Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2017

Fonds de fonctionnement Cégep André-Laurendeau (en \$)

	2016-2017	2015 - 2016
REVENUS		
Enseignement régulier	35 949 761	34 953 402
Formation continue	4 077 939	4 035 233
Services auxiliaires	1 610 182	1 680 297
Centres de technologie	250 938	200 000
Total des revenus	41 888 820	40 868 932
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux - Enseignants	24 401 497	24 026 939
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels	10 362 341	10 313 327
Autres charges	6 359 996	6 783 189
Total des charges	41 123 834	41 123 455
EXCÉDENT DES REVENUS (INSUFFISANCE) SUR LES CHARGES	764 986	(254 523)

Évolution du solde de fonds (en \$)

	2016-2017	2015 - 2016
Solde de fonds au début d'exercice	543 280	797 803
Excédent des revenus (insuffisance) sur les charges	764 986	(254 523)
Virement au fonds des immobilisations		
Remboursements d'emprunts autofinancés		
Acquisitions d'immobilisations		
Autres	(46 805)	
Total des virements	(46 805)	0
SOLDE DE FONDS À LA FIN D'EXERCICE	1 261 461	543 280
Solde de fonds affecté à des projets		
Solde de fonds non affecté à des projets	1 261 461	543 280

LES INSTANCES

COMITÉ EXÉCUTIF

- M. Claude Roy**, président du comité exécutif et directeur général du Cégep
- M. Alain Desjarlais**, directeur des études du Cégep
- M. Henri Chevalier**, représentant du milieu socio-économique
- M. Pierre Clermont**, entreprise de la région
- Mme Éliane Fassler**, secrétaire générale et secrétaire d'assemblée
- M. Mohammed Harti**, établissement d'enseignement de niveau universitaire
- Mme Natalie Rollet**, représentante du personnel

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP

- M. Henri Chevalier**, président du conseil d'administration du Cégep et représentant du milieu socio-économique
- M. Pierre Clermont**, vice-président du conseil d'administration du Cégep et entreprise de la région
- Mme Sylvie Allaire**, professionnel non enseignant
- Mme Évelyne Bishisha Bashala**, conseil régional des partenaires du marché du travail
- M. Jean-Pierre Boivin**, personnel enseignant
- M. Carl-Aimé Brunet**, titulaire d'un diplôme d'études collégiales (secteur préuniversitaire)
- M. Claude Cuillerier**, commissions scolaires
- Mme Yasmine Cuillerier**, étudiante (programme d'études préuniversitaires)
- M. Alain Desjarlais**, directeur des études
- M. Jean-François Doucet**, personnel enseignant
- Mme Éliane Fassler**, secrétaire générale
- Mme France Gendron**, titulaire d'un diplôme d'études collégiales (programme d'études techniques)
- M. Mohammed Harti**, établissement d'enseignement de niveau universitaire
- M. Marc-André Lavigne**, parent
- M. Dino Masanotti**, entreprises de la région
- M. Patrice-Guy Martin**, parent
- M. Vincent Roberge-Dubois**, étudiant (programme d'études techniques)
- Mme Natalie Rollet**, personnel de soutien
- M. Claude Roy**, directeur général
- M. Robert Slevan**, groupes socioéconomiques

COMMISSION DES ÉTUDES

- Arts visuels**
Mme Christine Desrochers, représentante
- Biologie**
Mme Jeanne Dumoulin, représentante
- Chimie**
M. Bruno Voisard, représentant
- Physique**
Mme Anne Douérin, représentante
- Communication**
Mme Anne Alloucherie, représentante
- Éducation physique**
M. Édouard Langlois-Légaré, représentant
- Français**
Mme Catherine Ewing, représentante
- Langues**
Mme Fatima Paulo, représentante
- Mathématiques**
M. Steve Labrecque, représentant
- Philosophie**
M. Franz-Emmanuel Schurch, représentant
- Sciences humaines**
Mme Judith Reed, représentante
- Sciences humaines**
Mme Marie-Pier Blanchard, représentante
- Soins infirmiers**
Mme France Désilets, représentante
- Soins infirmiers**
Mme Judith Bujold, représentante
- Techniques administratives**
M. Denis La Rue, représentant
- Techniques administratives**
Mme Ruth Jodoin, représentante
- Techniques de bureautique**
Mme Ginette Hogue, représentante
- Technologie du génie civil**
M. Guy-P. Gauthier, représentant
- Technologie de l'architecture**
M. René Tardif, représentant
- Technologie de l'électronique industrielle**
M. Carlo Bueno, représentant
- Technologie du génie physique**
M. Claude Bouchard, représentant
- Techniques de l'informatique**
M. Patrice Brodeur, représentant
- Techniques d'éducation à l'enfance**
Mme Marie Auger, représentante
- Techniques d'estimation et d'évaluation en bâtiment**
M. Nabil Bouguettaya, représentant
- Sciences de la nature**
M. Bruno Voisard, représentant
Baccalauréat international
- M. Daniel Stewart**, représentant
- Direction des études**
M. Alain Desjarlais, directeur des études et président de la Commission des études

Direction des études**M. Alexandre Lacombe**, directeur adjoint des études**Direction des études****M. Jean-Robert Quevillon**, directeur adjoint des études**Direction des études****M. Benoît Archambault**, directeur adjoint des études**Formation continue****Mme Rachel Tonye**, représentante**Personnel professionnel****Mme Sara Paris**, représentante**Personnel professionnel****M. Adam Maher-Saint-Laurent**, représentant**Personnel de soutien****Mme Jennifer Bélanger**, représentante**Personnel de soutien****Mme Suzanne Geoffrion**, représentante**SECAL****Mme Nathalie Picard**, représentante**AGECAL****M. Kristofer Dozois**, représentant**AGECAL****Mme Gabrielle Labonté**, représentante

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA FONDATION****PRÉSIDENT****M. Yves Meunier****VICE-PRÉSIDENT****M. Jean-Guy Marceau****TRÉSORIER**

Poste vacant

SECRÉTAIRE**Mme Jocelyne Vautour****ADMINISTRATEURS****Mme Pierrette Chamaillard****M. Gilles Dubien****M. Christian Laberge****Mme Martine Mimeault****M. Claude Roy****M. Bruno Sinigagliese****M. Marc F. Tremblay****M. Alain Tremblay****M. Georges Tremblay**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ILM**PRÉSIDENT****M. Claude Roy****TRÉSORIER****M. Pierre Masella****ADMINISTRATEURS****M. Alain Desjarlais****M. Richard Lavallée****M. François LaRue****M. Maroun Massabki****M. François Soumis**

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'OPTECH**PRÉSIDENT****M. Claude Roy****VICE-PRÉSIDENT****M. John Halpin****SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE****Mme Marie-Claude Deschênes****ADMINISTRATEURS****M. Pascal Grenier****M. Louis-Nicolas Robert****M. Michel Têtu**

Poste vacant

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU THÉÂTRE DESJARDINS****PRÉSIDENT****M. Pierre Plante****SECRÉTAIRE ET TRÉSORIER****M. Jean-Guy Marceau****ADMINISTRATEURS****Mme Manon Dumont****M. Daniel L'Africain****Mme Martine Mimeault****M. Marc Morin****Mme Laura Palestini****M. Claude Roy****M. Bruno Santerre**

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

administrateur : membre du conseil
administratrice : d'administration du Collège;

administrateur, administratrice, membre du personnel :
le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur ou d'administratrice;

Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices;

Collège : le Cégep André-Laurendeau;

intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs et les administratrices du Cégep André-Laurendeau :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège;
- de permettre aux administrateurs et aux administratrices d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Cégep.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur ou toute administratrice est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Cégep et de la réalisation de sa mission. Il ou elle agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

5.1 L'administrateur ou l'administratrice doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Cégep;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs et autres administratrices avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il ou elle obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;

- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur ou d'administratrice :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur ou d'administratrice;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération pour laquelle le Cégep est impliqué. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur ou à l'administratrice membre du personnel du Collège André-Laurendeau en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Cégep à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice du Cégep. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Cégep, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs ou les administratrices membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur ou l'administratrice en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux dans l'intérêt du Cégep.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs et des administratrices

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur ou d'administratrice, ou

à l'occasion de laquelle l'administrateur ou l'administratrice utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep;
- c) la situation où un administrateur ou une administratrice, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Cégep;
- d) la situation où un administrateur ou une administratrice accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Cégep, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs ou des administratrices membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur ou l'administratrice membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur ou l'administratrice doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il ou elle a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Cégep et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le ou la concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur ou l'administratrice.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur ou l'administratrice doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, l'administrateur ou l'administratrice qui est en situation de conflits d'intérêt à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administrateur ou de l'administratrice et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président ou de la présidente

Le président ou la présidente du conseil d'administration est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il ou elle doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil.

Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président ou la présidente doit, après avoir entendu le cas échéant, les représentations des administrateurs et des administratrices, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président ou la présidente a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président ou de la présidente est finale.

8. CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire ou la secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller ou conseillère en déontologie. Ce dernier ou cette dernière est chargé :

- d'informer les administrateurs et les administratrices quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs et les administratrices en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;

- de faire publier dans le rapport annuel du Cégep le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

9. CONSEIL DE DISCIPLINE - APPLICATIONS

9.1 Le conseiller ou la conseillère en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline ou le conseil d'administration notifie à l'administrateur ou à l'administratrice les manquements reprochés et l'avise qu'il ou elle peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations et, sur demande, être entendu par ceux-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur ou l'administratrice peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président ou la présidente du conseil d'administration ou par le vice-président ou la vice-présidente du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline ou le conseil d'administration qui conclut que l'administrateur ou l'administratrice public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices du Cégep André-Laurendeau entre en vigueur le jour de son adoption le **15 décembre 1997**.

La présente publication a été réalisée par
le Service des communications avec la collaboration
des services et des départements
du Cégep André-Laurendeau.

Conception et graphisme : Tabasko Communications

La publication est accessible sur le site Internet du
Cégep André-Laurendeau : www.claurendeau.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales
du Québec 3^e trimestre 2017
ISBN : 978-2-920928-74-9





Cégep
André-Laurendeau